


Vive polémique autour de la pêche au chalut électrique

Modifié le 14/03/2014 à 04:45 | Publié le 13/03/2014 à 18:56 -  0

 Écouter



Réagir

[Lire le journal numérique](#)

En réclamant à l'Europe l'autorisation d'équiper 10 % de sa flotte, la Hollande sème l'inquiétude dans la pêche française.

Depuis 2006, les pays riverains de la Mer du Nord peuvent équiper 5 % de leurs bateaux en chaluts bardés d'électrodes. Celles-ci envoient un courant électrique qui tétanise les poissons pour les capturer plus facilement. La technique est terriblement efficace. **« Les bateaux qui l'ont adoptée pour la sole ont multiplié leurs tonnages par trois. Leur rentabilité a progressé de 150 % »**, souligne Antony Viera, chargé de mission au Comité régional des pêches Nord, Pas-de-Calais, Picardie. Selon ses promoteurs, majoritairement Hollandais, ce chalutage, sans chaînes qui raclent le fond, serait moins agressif pour l'environnement sous-marin. Il nécessite aussi des moteurs moins puissants, donc plus économes en carburant et évidemment moins polluants. Des scientifiques du CIEM (Conseil international pour l'exploration de la mer), répondant à une demande d'éclaircissement de la France en 2012, ont répondu que **« la stimulation de l'impulsion électrique peut offrir une alternative écologiquement plus bénigne »** que celle du chalutage de fond classique. Arguments que les Hollandais font valoir auprès de la Commission européenne pour tenter d'équiper jusqu'à 10 % de leur flotte. De 51 le nombre de navires passerait à 84. **« Le Parlement s'y est opposé »**, souligne le député européen Alain Cadec, vice-président de la commission pêche. Opposé à cette technique, le Comité national des pêches dénonce la manœuvre. Les pêcheurs pointent une méthode destructrice, **« assimilable à la pêche à la grenade »**, s'emporte Olivier Leprêtre, président du Comité régional nordiste **« Après leur passage, les Dunkerquois ont récupéré de nombreuses soles juvéniles mortes. »** Les Français craignent aussi de voir la flotte hollandaise faire main basse sur les stocks de poissons. **« Ils ont déjà bien ratissé avec leur senne danoise »**, commente Olivier Leprêtre. Émile Broeckert, président de l'unique organisation de pêcheurs belges nourrit des inquiétudes similaires. L'association écologiste Robins des Bois est déjà montée au créneau pour stigmatiser l'engin. **« Lorsqu'une prétendue innovation technologique débouche sur la cruauté envers les animaux et ajoute la torture à la capture, elle doit être rejetée et interdite »**, clame Jacky Bonnemains. En France, seul l'armement concarnois Dhellemmes, propriété du groupe néerlandais Cornelis Vrolijk, possède une licence pour la pêche électrique. Son directeur Hervé Jeantet, muet sur le sujet, souhaitait expérimenter la chose dans le Golfe de Gascogne. Sans suite semble-t-il.